Exposition de photographies

MURS & OMBRES

LA PRISON DE PONTANIOU BREST

Ronan Yver - François Rommens

Poèmes de l'association «Les voleurs de feu»

Dossier pédagogique

CAMERA OBSCURA

1810

« Les vœux de l'humanité vont être satisfaits. Les détenus ne seront plus entassés pêle-mêle sans distinction d'âge, d'état et de délits, ils respireront un air pur et suffisant. Cette prison, sous bien des rapports, doit tenir un rang distingué parmi les édifices reconnus indispensables aux besoins du service et au perfectionnement du beau port de Brest. »

Jean-Nicolas Trouille, ingénieur

1990

La prison de Pontaniou vit ses dernières heures. François Rommens immortalise ce que fut l'existence et le quotidien des femmes et des hommes incarcérés dans ce sinistre lieu.

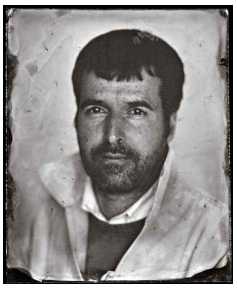

2008

Ronan Yver explore les lieux hantés par l'absence de ceux qui y ont été emprisonnés, qui y ont vécu, qui y sont morts ou qui y ont travaillé.

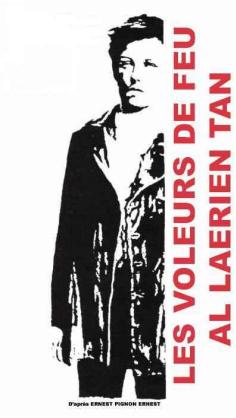

2010

Les poèmes écrits par les Voleurs de Feu, imbriqués dans les témoignages de contemporains, résonnent comme des échos aux graffitis d'espoir et de souffrance laissés sur les murs des cellules de Pontaniou par les détenus pendant près de 200 ans d'activité.

SOMMAIRE

L'EXPOSITION..... 4
A PROPOS DE CAMERA OBSCURA

LES VOLEURS DE FEU..... 5

PORTRAIT DE RONAN YVER..... 6

PORTRAIT DE FRANÇOIS ROMMENS..... 7

VOLET TECHNIQUE ET ARTISTIQUE..... 8
DE LA PRISON MARITIME À LA MAISON D'ARRÊT
LES PRISONS CIVILES DE BREST
THEME PHOTOGRAPHIQUE
FORMAT ET COMPOSITION

LES TEMOIGNAGES.....12

LES ECRITS POETIQUES.....15

INTERVIEW DE FRANÇOIS ROMMENS..... 20

PRESENTATION DES PHOTOGRAPHIES.....22

VOLET PEDAGOGIQUE..... 27
LORS DE LA VISITE
ECRITURE
LECTURE ET ETUDE DE TEXTES
ARTS PLASTIQUES
DEBATS, DISCUSSIONS
FILMOGRAPHIE
PONTANIOU : VESTIGE DE BREST

REMERCIEMENTS
INFORMATIONS PRATIQUES

L'EXPOSITION

En 1990, la municipalité de la ville de Brest commande à cinq photographes brestois un projet artistique qui aura pour vocation d'être présenté à la prison de l'Hermitage nouvellement bâtie. C'est à cette occasion que François Rommens va immortaliser les derniers moments de vie et de service de la vieille prison de Pontaniou.

En 2008, Ronan Yver photographie ce qu'il reste à l'intérieur de la prison inoccupée depuis 18 ans.

Après une première exposition au centre social de Kerangoff en octobre 2009 à l'invitation de Léa Rommens, et au regard de l'intérêt suscité auprès du public, l'idée germe alors d'exposer conjointement ces deux séries du passé et du présent, en les liant avec une collecte de témoignages de personnels du milieu pénitentiaire et d'écrits poétiques. La volonté est de donner la parole à deux pans opposés mais complémentaires : l'imaginaire et le réel. Les photographies tiennent donc le rôle de colonne vertébrale autour de laquelle viennent s'articuler les témoignages et les poèmes.
Ce sont les Voleurs de Feu qui vont produire les textes poétiques pour cette occasion.

L'exposition « Murs & Ombres » est une sélection de 30 clichés noir et blanc extraits des séries de François Rommens et de Ronan Yver. A ces cadres viennent s'ajouter des encadrements pour les témoignages écrits et d'autres pour les textes poétiques.

A PROPOS DE CAMERA OBSCURA

Depuis mai 2006, l'association Camera Obscura regroupe des photographes de Bretagne dans un travail collectif qui se concentre sur les thèmes du patrimoine et de la mémoire aussi bien que sur les aspects de la Bretagne d'aujourd'hui.

Camera Obscura, c'est la volonté de créer des évènements photographiques : rencontres, projets collectifs, expositions, ateliers, les actions s'inscrivent dans un désir d'ouverture à tous, photographes professionnels ou amateurs débutants selon le principe du partage d'expérience.

Camera Obscura veut renouer avec une photographie populaire et accessible. Éditions de port-folio, expositions et rencontres de photographes, la démarche intègre également le projet de créer un fond photographique. Cette idée de patrimoine reste à l'esprit dans l'ensemble de ses projets associatifs.

Jusqu'à aujourd'hui, Camera Obscura a mis en place de nombreux événements. On retiendra les « Rencontres Photographiques » 2006, 2007 et 2008, les « Photographic'Café », les « Portraits de Poètes » avec les Voleurs de Feu, des reportages et des portraits de goémoniers de la côte nord (un livre bilingue est en préparation), une édition de calendrier... Camera Obscura est intervenue aussi auprès des enfants : en 2008 avec l'Ecole Louis Pergaud dans le projet « Regards Croisés » dont l'exposition a été montrée à l'Alizé de Guipavas et invitée ensuite au festival « Pluie d'Images » à Brest. Plus récemment, l'association s'est investie avec les enfants du Centre Social de Kerangoff à travers des ateliers de découvertes photographiques.

Site web : http://www.camera-obscura.fr/

LES VOLEURS DE FEU

Donc le poète est vraiment voleur de feu.
Il est chargé de l'humanité, des animaux
même ; il devra faire sentir, palper, écouter
ses inventions ; si ce qu'il rapporte de là-bas
a forme, il donne forme ; si c'est informe, il donne
de l'informe. Trouver une langue ; la poésie ne
rythmera plus l'action, elle sera en avant.

Extrait de la lettre du voyant J.A RIMBAUD

C'est à travers ces termes de Jean Arthur Rimbaud que l'association a trouvé son nom.

Après les évènements de mai-68 Ernest Pignon Ernest se mit à faire sur des chutes de papier des rouleaux de rotatives, de fabuleux dessins : *les gisants de la Commune de Paris* collés dans les escaliers du métro Charonne, des dessins stupéfiants d'émotion pour lutter contre l'apartheid, contre les accidents du travail, le droit à l'avortement. Ernest Pignon Ernest criait en silence, par la force de l'image choc sur les murs de nos villes et de nos usines, de préférence les plus lépreux, ceux qui suent le travail et la misère. Il tatouait « la peau des murs » pour que nul n'oublie.

Le Logo est une adaptation d'une affiche réalisée par Ernest Pignon Ernest et qu'il avait placardé en nombre en 1978-1979 sur les murs de Paris. Rimbaud tenait alors un sac de marin sur l'épaule gauche. Ernest Pignon Ernest nous a aimablement crée ce logo, légèrement différent de l'original : Rimbaud ne porte rien sur l'épaule.

C'est assez dire que notre conception de la poésie se veut « prométhéenne » et que la lettre dite du voyant de Rimbaud est un de nos socles théoriques.

L'association (loi 1901) créée par Yann Orveillon au premier semestre de l'année 1989 a, de part des difficultés d'existence, cessée ses activités un an plus tard.
Elle fut remise sur rail avec une re-fondation en 1994 et perdure depuis, se basant sur un texte programme rédigé alors et qui constituait le numéro un de la revue que L'association publie intitulée *Tract d'Action Poétique.* Au 15 novembre 2010 sortait le numéro 31. L'association édite 1 à 2 recueil de poésie par an, le fond est actuellement composé d'une dizaine de recueils.
La poésie est devoir de subversion, elle est acte de résistance, elle procède de la dignité humaine et de la beauté du monde lorsqu'elle est bien pensée, écrite, dite, vécue.

Avec un format particulier, un logo fort, nous nous attachons toujours à un travail sérieux, des textes de fond, une écriture de qualité.

Par ailleurs *Les Voleurs De Feu* organisent des lectures ici et là, des animations et participent à des manifestations que d'autres structures mettent en place. Ils accueillent en résidence des auteurs, le dernier : Christian Erwin Andersen, poète belge, a résidé deux mois dans le Finistère, en octobre-novembre 2010.
Les Voleurs De Feu sont également présent dans différents salons du livre dans le Finistère.
Notre association, en défense de la parole poétique, est membre du collectif brestois : l'association *Langues du Tonnerre.*

Si nous espérons avec Rimbaud que « le temps du langage universel viendra », et affirmons avec Lautréamont « que la poésie doit être faite par tous, non par un », nous sommes aussi d'accord avec Tristan Tzara pour dire que « le poème se fait dans la bouche », et c'est pour cela que depuis des années nous oeuvrons et plaidons pour des lieux de paroles, de culture vivante, des maisons de la poésie, des murs-poèmes dans les cités.

Nous faisons aussi participer le public pour que l'usage et le jeu de la parole soient partagés, comme l'on partage le pain, le vin, ou une cigarette.

Site web : http://lesvoleursdefeu.free.fr/

PORTRAIT DE RONAN YVER

par Florence Joubrel

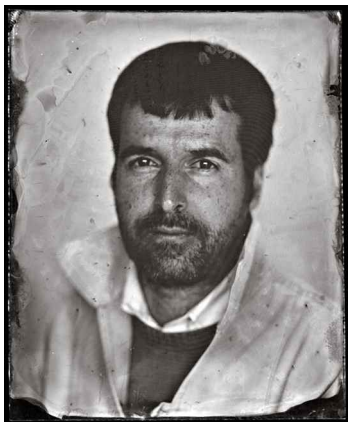

Ce professeur des écoles, né en 1974, originaire de Brest, a rencontré le collectif Camera Obscura en 2006. Il arrive à la photo très tôt par amour des bateaux et de la mer et, dès ses 15 ans, achète son premier appareil reflex.

Travaillant autant la couleur que le noir et blanc, il plébiscite tout particulièrement les thèmes animaliers, notamment autour de la ferme.

Quand il a photographié les murs de Pontaniou, il a surtout pensé à l'espace en temps que lieu de vie et de travail et a été marqué par le fait que « les prisonniers continuaient de parler à travers leurs murs ».

De par son cadrage inédit et subtilement maîtrisé, Ronan Yver nous offre une approche différente de la photographie. On retrouve dans les œuvres de l'artiste une émotion étonnante, des contrastes audacieux, offrant à ses photographies son empreinte unique, remplie d'une sensibilité exceptionnelle.

Site web :
http://ronan.fotoloo.fr/

PORTRAIT DE FRANÇOIS ROMMENS

par Florence Joubrel

François Rommens est né en 1965 dans le Nord. On dit que c'est dans la jeunesse que naissent les passions et pourtant il se gausse d'avoir fait ses premiers pas par pure fainéantise. Collégien de 13 ans, il s'est porté volontaire pour assister le directeur de son établissement pour la réalisation des photos annuelles de classe. Le cachet de son volontarisme étant de ne pas avoir cours pendant les prises de vue. Naîtra alors une vraie passion, s'en suivra aussi un long travail d'apprentissage.

Arrivé en 1986 sur les côtes bretonnes, il explore avec avidité ce nouvel horizon aux ambiances si changeantes : la photo donne alors tout son sens à son appétit immodéré des images et de l'esthétisme. Paysage ou portrait, noir et blanc ou couleurs, il apprend la maîtrise de ses sujets jusqu'au tirage, donnant par l'impact visuel une vraie intensité à l'émotion.

En 1991, il participe activement à la création et à la vie de Camera Obscura qui avait pour vocation de présenter des travaux de photographes. Moments de doutes et obligations professionnelles, loin de la Bretagne, lui ont fait faire quelques pauses mais la photographie n'a jamais été totalement absente de sa vie. Il a repris son matériel et déambule à nouveau sur les paysages finistériens ; affectionnant particulièrement le noir et blanc, il joue aujourd'hui de plus en plus avec la lumière et ses contrastes.

Homme passionné et passionnant, c'est avant tout dans ses yeux que naît à chaque prise cette petite étincelle du bonheur d'être là au bon moment pour l'émotion de nos yeux.

Site web :
http://www.francois-rommens-photographie.fr/

VOLET TECHNIQUE ET ARTISTIQUE

DE LA PRISON MARITIME À LA MAISON D'ARRÊT

Au XVIIe siècle, l'anse de Pontaniou n'est encore qu'un vallon qui débouche sur la rive droite de la Penfeld. Attestée dès 1676, il existe à l'entrée de l'anse de Pontaniou une prison voûtée avec une geôle, destinée aux marins et ouvriers de l'arsenal. Une nouvelle prison maritime, renfermant une chapelle, trois cachots et six cellules, est édifiée au fond de l'anse en 1743.

Vers 1780, la rue de Saint-Malo avant la fermeture du vallon, le refuge royal de La Madeleine et le terrain, en bas à droite, sur lequel va être construite la future prison. Aquarelle de Daniel Larvor

En 1802, avec l'essor de la Marine à Brest et la modernisation du port, un troisième ensemble carcéral, qui est le bâtiment actuel, est construit derrière la récente levée de Pontaniou. Cet édifice dans lequel est enchâssé le « Bâtiment aux Lions » vient clore la partie basse du vallon et barrer l'accès à la Penfeld : la rue de Saint-Malo voisine se voit par la même occasion transformée en cul-de-sac. L'architecte Trouille, directeur des Travaux Maritimes du port de Brest, écrit en 1810 : *« Les voeux de l'humanité vont être satisfaits. Les détenus ne seront plus entassés pêle-mêle sans distinction d'âge, d'état et de délits, ils respireront un air pur et suffisant. Cette prison, sous bien des rapports, doit tenir un rang distingué parmi les édifices reconnus indispensables aux besoins du service et au perfectionnement du beau port de Brest ».*

La Prison Maritime est aussi connue sous le nom de Bâtiment de la Madeleine, en référence au Refuge Royal de la Madeleine dans lequel étaient enfermées les « filles de mauvaises vies ou de petite vertu ». Ce Refuge sera incendié en 1782 par une de ses pensionnaires et jamais reconstruit par la suite. Les terrains de la Madeleine et de la prison sont mitoyens.

Durant la Seconde Guerre Mondiale, la prison fut utilisée jusqu'en 1944 par les allemands pour les détenus politiques, résistants et de droit commun. Par deux fois, le corps franc de Défense de la France tenta des opérations pour essayer de libérer des patriotes et, en mai 1943, sept détenus parvinrent à s'évader. Autre fait marquant, le réseau de résistants Saint-Politains *Centurie OCM* est dénoncé en juin 1944. Les 18 membres du réseau seront emprisonnés et torturés dans la prison de Pontaniou. Disparus sans laisser de trace après la guerre, leurs dépouilles seront retrouvées sur le plateau du Bouguen à l'occasion de la construction de l'IUT en 1962 et identifiées grâce à des effets personnels. Ils avaient

été fusillés le 6 juillet 1944. Aujourd'hui, à l'entrée de la prison, une plaque porte la mention : *« Ce lieu fut le dernier séjour après tant de souffrance d'hommes entraînés par la guerre vers leur tragique destin. Maison d'arrêt de Pontaniou, Août 1944 ».* Une stèle à la mémoire des fusillés du réseau Centurie se dresse aussi rue des Archives à proximité de là où furent découverts leurs corps.

Utilisée à des fins civiles à partir de 1952 (l'ancienne prison civile de Brest située au Bouguen avait été détruite par un bombardement anglais en juillet 1941), Pontaniou ferme définitivement en mars 1990, date de l'ouverture de la prison de l'Hermitage.

En 1991, Pontaniou rouvre brièvement pour accueillir le peintre Paul Bloas, prisonnier volontaire. Il y créera durant plusieurs semaines des œuvres éphémères avec lesquelles il habillera les couloirs et les cellules abandonnés.

Dans l'imaginaire brestois, ce bâtiment revêt un caractère historique bien particulier. C'est en effet un des plus vieux bâtiments encore debout après la guerre et il jouxte la plus ancienne rue visible de l'agglomération brestoise. Sa fonction et sa sinistre réputation suscitent des fantasmes et des confusions : c'est pourquoi il convient de rappeler que la prison de Pontaniou n'est pas le Bagne de Brest ni même un vestige de celui-ci. Le Bagne a été bâti en 1755 et a cessé son fonctionnement en 1858 : à la fermeture des bagnes de France métropolitaine, les forçats furent désormais déportés vers les nouveaux établissements de Guyane ou de Nouvelle-Calédonie.

Le bâtiment du Bagne, long de 260 mètres se dressait sur la rive gauche de la Penfeld entre l'actuel pont de l'Harteloire et la Porte de la Corderie sise Boulevard Jean Moulin. Il sera détruit par les bombardements de la Libération.

LES PRISONS CIVILES DE BREST

Les Tours Paradis

Historiquement, les détenus civils de droit commun étaient emprisonnés au Château de Brest dans l'une des Tours Paradis, l'autre étant dévolue aux prisonniers de la Marine.

En 1859, ils déménagent pour la prison du Bouguen (à l'emplacement actuel de la Faculté des Sciences) mais elle est détruite durant la Seconde Guerre Mondiale.

La prison maritime de Pontaniou accueille alors les détenus civils : elle devient Maison d'Arrêt en 1952, passant du Ministère de la Défense Nationale et des Forces Armées au Ministère de la Justice.

En 1990, Pontaniou ferme ses portes et cède ses fonctions à la maison d'arrêt de l'Hermitage construite sur des terrains de Pontanézen.

Une des anciennes entrées de la Prison Maritime dont on distingue encore le nom sur le linteau.

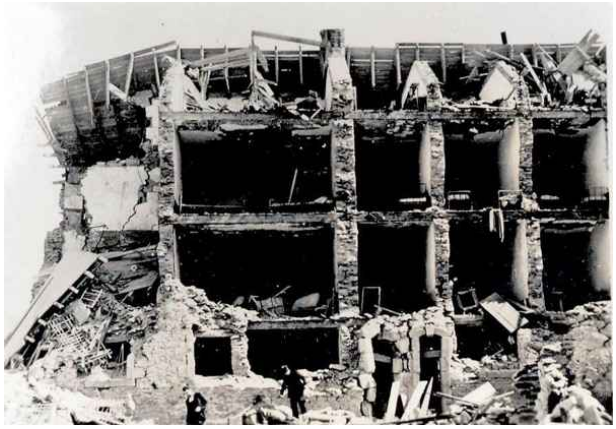
La prison du Bouguen après les bombardements du 1er juillet 1941. Archives municipales.

THEME PHOTOGRAPHIQUE

A travers une trentaine de photographies, des témoignages et des poèmes, l'exposition « Murs & Ombres » parvient à nous transporter *in situ,* dans les murs de l'ancienne prison brestoise. S'agit-il ici de présenter ici des hommes exécutant leur peine ? Non, et pourtant, la force brute de l'image est bien présente. Une cellule vide, des livres qui s'entassent... Le détenu ne se voit pas mais sa présence est tellement palpable. François Rommens et Ronan Yver parviennent au détour de cette métaphore à nous transporter 30 années en arrière, nous livrant les derniers vestiges de ce que fut la prison de Brest durant près de deux siècles. La force de suggestion nous conduit, par le biais de leurs œuvres, hors de notre temps auprès de ceux qui ont été les occupants de ces murs durant quelques jours, quelques mois ou quelques années.

Cette marche silencieuse parvient, au-delà des verrous, portes closes et grillages, à nous replonger dans l'enfermement que connurent ceux et celles qui l'habitèrent.

Les artistes ont chacun leur propre sensibilité, leur propre approche... leur signature. Alors qu'il joue sur l'instantanéité, François Rommens livre dans son œuvre une force remarquable, permettant au spectateur de visiter à sa manière le lieu et de faire courir son imagination. Alors qu'il joue sur la transformation de l'espace, Ronan Yver témoigne de la vie spectrale inhérente au lieu, permettant ainsi au spectateur de parler à l'image, et de se prendre à attendre qu'une ombre se détache, que des pas lointains fassent écho à ces couloirs obscurs.

Ainsi ces deux approches, à la fois différentes mais tellement proches, nous proposent une lecture poignante, efficace et remplie d'humilité.

Ici ne s'arrête pas l'exposition. Les photographies présentées trouvent leur prolongement, leur mise en relief, par l'apport des témoins et des poètes. Ronan Yver et François Rommens l'ont voulu ainsi : faire basculer alternativement le visiteur entre l'imaginaire et la réalité du milieu carcéral. Les textes sensibles des Voleurs de Feu viennent se heurter aux témoignages, comme des imprécations viennent se heurter à des constats. Dans une grande variété de style d'écriture pointent brillamment l'espoir, le désespoir, la colère, l'amour, l'ennui, l'angoisse ou l'anxiété.

La parole recueillie a toute la force de son humilité, toute la simplicité des témoins. Elle ne tente pas de séduire ; elle ne prétend pas être La Vérité non plus mais elle est une vérité pour ceux qui l'ont livrée. Elle a l'évidence et les travers de ceux qui ont vu, qui ont connu et qui racontent.

FORMAT ET COMPOSITION

Les photographes ont tous deux utilisé des appareils photographiques « reflex » de format 135. Ce sont des appareils à objectifs interchangeables qui permettent un cadrage précis et un contrôle efficace des réglages de la prise de vue (profondeur de champ, temps de pose, mesure de la lumière...).

François Rommens a utilisé un reflex argentique (avec pellicule noir et blanc) tandis que Ronan Yver a utilisé un reflex numérique. Chacun de ces appareils produit une image rectangulaire au format 3/2.

Le format d'image le plus répandu et le plus connu est le rectangle (appareils numériques actuels, écrans TV ou moniteur, papier A4, dessins...). Il existe aussi d'autres formats comme le format carré qui est un format natif de la photographie : de nombreux modèles plus ou moins prestigieux ont délivré ou délivrent encore des photos carrées (Kodak Brownie, Hasselblad, Rolleiflex, Lubitel, Polaroïd...)

Par habitude et par académisme, la composition est l'expression « harmonieuse » de l'agencement des éléments qui composent une image. La composition est définie par la règle des 1/3, le Nombre d'Or, les lignes et les points de force autour desquels se répartissent les éléments forts.

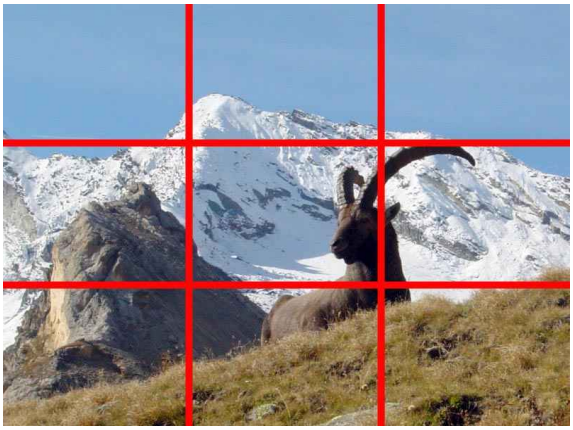

La Règle des 1/3 : le sujet et les éléments principaux de la photo s'organisent autour des lignes de force qui partagent l'image en tiers.

Exemple d'une composition centrée en format carré : aucun élément ne se situe sur les lignes de force.

- *« La composition, c'est la façon la plus forte de voir. »* Edward Weston
- *« Les prétendues règles de composition photographiques sont, à mon avis, invalides, hors de propos et sans substance. »* Ansel Adams

Quoiqu'il en soit, la position communément adoptée en Arts graphiques consiste à penser que pour mieux s'affranchir des canons de la composition artistique, il faut d'abord les maîtriser.

LES TÉMOIGNAGES

Les témoignages ont été recueillis auprès de personnes ayant connu la prison de Pontaniou alors qu'elle était encore en service. Les artistes ont voulu privilégier la parole des personnels professionnels ou travailleurs sociaux qui ont fréquenté la prison plutôt que de recueillir la parole d'anciens détenus afin de montrer une réalité de la prison par un angle d'observation souvent omis. Les auteurs ont aussi voulu insister sur le fait que, au-delà du fait que la prison est un lieu de détention, c'est aussi un lieu de travail, dans des conditions inévitablement aussi difficiles, et que Pontaniou était donc, avant tout, un lieu de vie – et de vies.

Les témoins se sont exprimés librement sur leurs souvenirs, les photographies de l'exposition ayant joué le rôle de déclencheur. Les entretiens ont été enregistrés : il a été essayé de retranscrire les idées maîtresses pour chacun et ce sont ces « extraits-résumés » qui sont support de l'exposition.

Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales

art 3 : « Nul ne peut être soumis à la torture ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants. »

Robert BADINTER, ancien Garde des Sceaux

« Nous devons maintenant au regard de nos obligations européennes enfin transformer l'état de nos prisons. Y arriverons-nous ? On parle beaucoup d'identité nationale mais, de l'identité nationale, hélas, je relève surtout la constance de l'indignité carcérale. » (France Inter 13/11/2009)

L'ingénieur Jean-Nicolas Trouille, Directeur des Travaux Maritimes pendant la construction de Pontaniou, écrit en 1810 :

« Les vœux de l'humanité vont être satisfaits. Les détenus ne seront plus entassés pêle-mêle sans distinction d'âge, d'état et de délits, ils respireront un air pur et suffisant. Cette prison, sous bien des rapports, doit tenir un rang distingué parmi les édifices reconnus indispensables aux besoins du service et au perfectionnement du beau port de Brest. »

FRANÇOIS, pompier professionnel :

« On nous appelait pour une urgence mais systématiquement l'urgence s'arrêtait à la porte de la prison. Il fallait sonner à l'entrée pour qu'on vienne nous ouvrir et l'attente commençait... il fallait attendre de porte en porte, de couloir en couloir, jusqu'à la cellule. »

PIERRE, Aumônier des Prisons:

« On l'appelait la peine *capitale* : ça ne veut pas juste dire que c'était la pire. Ça veut aussi dire que d'elle découlent les autres. Toutes les autres peines ne sont qu'une substitution ou une représentation de celle-ci. Symboliquement, il y a donc quelque chose de l'ordre de la mise à mort dans chaque peine. »

CATHERINE, infirmière du SAMU :

« On découvrait un lieu qui nous semblait tellement injuste qu'on avait d'autant plus envie de les aider, d'être encore plus humains avec les détenus. »

« Certains avalaient toutes sortes d'objets dans l'unique but d'être hospitalisés et finalement de pouvoir sortir un peu. »

JEAN, visiteur de prison :

« Il y a des détenus qui ont fait les deux prisons, Pontaniou et l'Hermitage, et qui regrettent Pontaniou. Il disent qu'il y avait là une convivialité, une camaraderie, une entraide qu'ils ne retrouvent plus aujourd'hui. A ceux qui s'en étonnent, ils répondent qu'on ne peut pas les comprendre... On y était mieux, on était copains, on se prêtait des affaires, aujourd'hui c'est chacun pour soi... »

« A Pontaniou, il n'y avait pas de quartier Jeunes. Et ce qui est triste, c'est que les jeunes qui étaient là pour des petits délits étaient avec des criminels, des durs, des caïds. »

« Pour ceux qui étaient là nuit et jour, le bruit des portes, des verrous, des grosses clefs devait être insupportable... Le bruit et les odeurs : les odeurs des toilettes, du tabac, le manque d'aération... A Pontaniou, on pouvait voir des rats courir dans la cour. »

GERMAINE, visiteuse de prison :

« J'appelais ça le Musée de l'Horreur. C'était affreux, il y avait les odeurs, les conditions de vie, l'obscurité... Dans la première cellule que j'ai visitée, j'ai vu deux jeunes de 15 ou 16 ans, deux visages pâles dans la pénombre... Il sont venus avec un petit sourire sur les lèvres chercher leur petit paquet-cadeau de Noël.

Ce n'est pas respecter les humains que de les mettre dans des prisons comme Pontaniou. »

« C'était des cellules pour 8 : il y avait 4 lits superposés. Ils étaient parfois 9 ou 10 avec des matelas par terre. On pouvait à peine se tenir debout car la cellule était encombrée de linge qui séchait sur des fils tendus partout. Ils avaient une tinette et juste séparés par un box, ils faisaient leurs besoins au vu et au su de tout le monde. Ils

n'avaient pas de placard, juste une grosse boîte de conserve qui servait de poubelle. Et l'éternel pot de Ricoré sur la petite table. »

GEORGES, personnel pénitentiaire :

« Il n'y avait qu'un surveillant par étage et pourtant on ne sentait pas isolé. Pour appeler le collègue, pas d'interphone ou de téléphone : on tapait les grosses clefs contre les escaliers métalliques qui desservaient les étages. »

« Jusqu'au milieu des années 80, il n'y avait pas de télévision à Pontaniou alors les liens qui se créaient entre chacun était nécessairement différents. »

« Pontaniou est indissociable de son quartier. C'est Brest. »

JOSEPHINE, personnel pénitentiaire :

« Nous n'avions pas de personnel pénitentiaire cuistot. C'étaient donc les détenus qui faisaient la cuisine : ils étaient choisis selon leurs compétences. Le matin, nous leur donnions les ustensiles de cuisine et le soir il fallait s'assurer que tous les outils, les couteaux, étaient bien là. Pour distribuer le repas, on était obligé de monter tous les plats à la main, à travers les escaliers et les couloirs : il n'y avait pas de monte-charge. Pontaniou était construit comme un navire »

« Avec le repas, les détenus avaient droit à de la bière. Ce n'est plus le cas. Mais, comme à l'époque nous n'avions pas de médicaments pour sevrer les alcooliques, parfois nous devions les sevrer avec du vin. »

« Ici, c'était comme un village. Au cœur des habitations et au bord de l'arsenal. Les personnels de la prison pouvaient croiser d'anciens détenus dans les restaurants ou les bars alentours . Cette prison était un endroit de sanction mais elle était intégrée à la vie de quartier. »

LES ECRITS POETIQUES

Les poèmes qui ponctuent les photographies ont été rédigés spécifiquement pour cette exposition par Marie-Lise Martins-Le Corre, Yann Orveillon et Aline Martins, poètes et écrivains de l'association les Voleurs de Feu. Les textes ont été librement inspirés par les images passées ou actuelles de la prison de Pontaniou et ne peuvent donc être dissociés des photos qu'ils accompagnent. Voici l'intégralité des poèmes rédigés :

© François Rommens

Le monde ici n'est pas un album
dont on peut arracher les pages.
Qui peut se permettre d'affirmer
qu'est enfermé là,
le bilan de mon âme ?

Marie-Lise Martins-Le Corre

Horizon
de très loin tu m'appelles
de clarté de miroitement
tu me leurres et me captures
tu transperces la paix de ma pesante misère

Marie-Lise Martins-Le Corre

© François Rommens

© François Rommens

ici nous sommes
un lieu entre murs et ombres
nous sommes en nous
pour vous apprendre à toucher
Notre désespérance

Marie-Lise Martins-Le Corre

une cage de fer
dans une cage de béton
comme si cette dernière ne suffisait pas !

Marie-Lise Martins-Le Corre

© François Rommens

© François Rommens

Être victorieux de plus d'un combat
jour après jour
l'espoir
il se dresse – aussi fort que muraille de fer

Marie-Lise Martins-Le Corre

Liberté
Liberté chérie
Je dessine ton ombre sur le mur
Je caresse le duvet de ton absence
Va ! Vole
Poser la tendresse qui m'étouffe
Sur le cœur de la belle qui m'attend
Avec toi je tends mes mains pour toucher son visage

Marie-Lise Martins-Le Corre

© Ronan Yver

© *Ronan Yver*

Seins provocants, fesses offertes nues ou en porte-jarretelles et bas noirs – fanfreluches et guipures qui permettent de s'accrocher, de monter en haut des cuisses – échelles à fantasmes, elles sont là les femmes tant désirées qui, pour le prisonnier, ne sont plus de papier. Support pour le rêve.

Yann Orveillon

Des graffitis, des coeurs, jetés sur le mur comme une donne de carte jetée sur la table.
Plus bas, des initiales et une date : 9 septembre 1989, 18 mois pour la liche…
La *liche*, expression triviale, populaire, vague bretonnisme. Un « lichou » est un gourmand. Quelle était la gourmandise pour ce prisonnier ? La boisson ? Une femme ? Les mois décomptés par des bâtons sur le mur, 10 mois sont passés : il reste au prisonnier 8 mois à attendre pour faire le « lichou ».

© *Ronan Yver*

Yann Orveillon

© *Ronan Yver*

Une pièce assez longue et étroite. Salle commune ? Douche ?
Des tuyauteries courent sur les murs.
Une porcelaine de water avec son abattant en bakélite noir, une vague cloison, claustra, illusoire intimité offerte aux prisonniers pour qu'ils se souviennent qu'ici ils doivent abandonner toute prétention à la dignité.

Yann Orveillon

Comme un monstre tapi qui attend gueule ouverte l'homme, le prisonnier qui lui est promis et qu'il va dévorer…
Énorme, épaisse, massive avec ses barreaux plats et ses rivets de marine, la porte va se refermer sur le festin, sur le destin d'un homme.

Yann Orveillon

© *Ronan Yver*

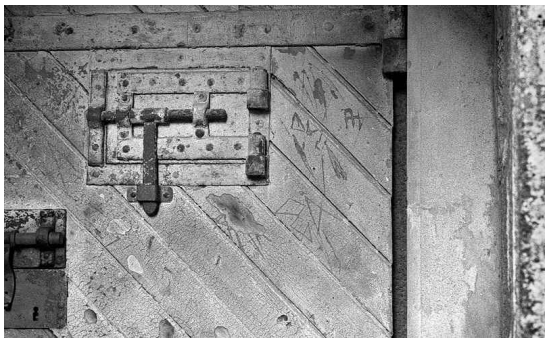

© François Rommens

Ils m'ont laissé seul ici,
un verrou à ma vie.
Et dans mes rêves enfermés
je crie ton nom.
Dans le silence d'un naufragé,
je me noie de solitude.

Aline Martins

C'est le pas pesant du temps
une part d'itinéraire – en marche
dans le gouffre de l'isolement
seules, murmurantes, les mélodies de la journée
résonneront dans la tête
jusqu'à demain

Marie-Lise Martins-Le Corre

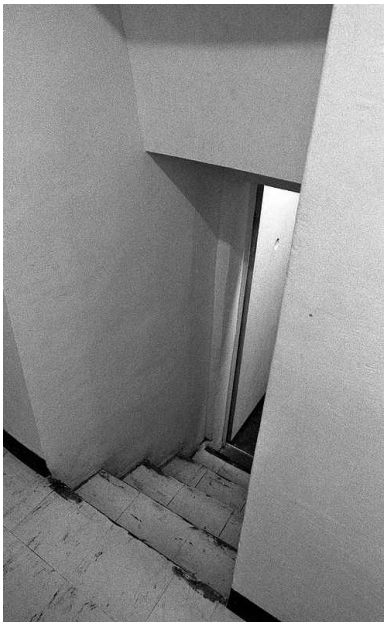

© François Rommens

© Ronan Yver

J'ai froid. J'ai beau chercher quelque chose à penser,
mais ton visage s'efface un peu plus chaque jour.

Aline Martins

© *Ronan Yver*

Renversement de situation.
La société, la ville qui a mis l'homme derrière les barreaux, est vue par lui, le prisonnier de Pontaniou, depuis sa cellule.
C'est comme s'il abolissait les murs pour lui-même et à son tour emprisonnait la ville.

Yann Orveillon

© *Ronan Yver*

Perspectives hallucinantes comme dans les dessins et perspectives de la série de Piranèse sur les prisons.
Facteurs d'angoisse, de raison qui bascule.
Des escaliers dont on ne sait d'où ils partent, dont on ne sait où ils vont, une porte de cellule par palier.
Après avoir monté ces escaliers, des prisonniers sont-ils montés à l'échafaud ?

Yann Orveillon

© *Ronan Yver*

C'est un rêve immobile qui m'empêche de voir le ciel.
Insatiable, il m'emprisonne, me bâillonant de son rire.
Je me meurs à ses pieds.

Aline Martins

INTERVIEW DE FRANÇOIS ROMMENS

par Florence Joubrel

Avez-vous tout de suite adhéré à ce projet consistant à photographier la prison de Pontaniou ?

La première émotion a été la curiosité : je connaissais la prison de renom. Je me suis questionné, je me suis demandé ce que j'allais trouver, ce que j'allais ressentir aussi face au personnel pénitentiaire. On se place tout d'abord en tant que voyeur mais cette sensation se dissipe assez vite. Sans le travail des autres photographes, je pense que j'aurais été touché différemment ; le dialogue était persistant entre nous, nos émotions n'étaient pas les mêmes. Et ce que me racontaient les émotions des autres était intéressant.

« On se place tout d'abord en temps que voyeur mais cette sensation se dissipe assez vite. »

Comment avez-vous vécu cette immersion dans l'univers carcéral ?

Je voulais savoir ce que les gens pouvaient ressentir en un tel lieu. On nous a arrêtés rapidement en nous expliquant que l'on n'aurait pas de contact avec les détenus et cela impliquait un changement d'orientation dans mon travail. Si on ne pouvait pas montrer les détenus, mon travail consisterait alors à jouer avec les murs et la lumière. Par exemple, l'éclairage du néon m'a étonné : même sa lumière devient dure dans cet univers.

Qu'est-ce qui différencie cette approche de celle de vos autres travaux ?

Je photographie selon mes états d'âme ; que ce soit un paysage, un portrait ou ce type de lieu, c'est une émotion qui va prendre ou pas... Il n'y a pas forcément de réflexion derrière mon approche.

« Je photographie selon mes états d'âme. »

On retient énormément de pudeur et de poésie dans vos photographies. Toute la force de l'image est pourtant bien présente. Comment avez-vous choisi d'appréhender cette approche ?

On avait le droit de photographier les détenus mais on savait que les photographies seraient censurées. Pour éviter la censure j'ai décidé de travailler sur les murs de la prison. Spontanément, on ne ressent pas forcément les choses de suite car, quand on fait des photos, on capte certaines choses puis d'autres n'apparaissent qu'en seconde lecture. Il y a des choses que l'on ne retrouve pas ailleurs... Des choses que l'on ressent.

Avez-vous eu l'occasion de vous entretenir avec des détenus ?

Non. Ou plus exactement très peu. Personnellement, j'ai refusé car, en définitif, ça ne servait à rien. Enfin, si : avoir un ressenti, comme ça, avec une personne, sur l'effet des barreaux, de voir ce qui se passe en dehors de l'enceinte... Tous ont fait savoir qu'ils n'en avaient rien à faire. Donc cela m'a conforté dans la décision que j'ai prise de ne pas les photographier. Et puis, on peut se tromper, même s'il y a de jolis poèmes sur les murs.

Etait-ce utile pour vous ?

Oui, car avec le peu de discussion que j'ai eu (c'était une volonté de ma part de ne pas aller trop loin), je me suis aperçu que le sujet traité était ce que eux voyaient. Le côté extérieur, ils n'en avaient rien à faire. Il faut le savoir.

Auriez-vous pu travailler ces images en couleur ?

Oui, sans doute... La seule chose, c'est qu'à l'époque on ne pouvait pas en être maître : développer les films, faire les tirages nous-mêmes, dépassait forcément le budget prévu par la mairie, donc c'était impossible. Et puis personnellement, j'aime le noir et blanc et selon les contrastes, les nuances de gris, je fais passer d'autres choses...

Quels sont vos projets futurs ?

Avec Camera Obscura, nous travaillons sur des projets communs : l'enfermement, les tribus urbaines, mais ce sont des brides...

J'ai redécouvert le portrait, il y a trois ans, grâce à Camera Obscura lors d'un projet qui s'appelait « Photographic'Café ». J'ai depuis mis en place un projet parallèle autour du portrait (http://www.portraits-en-liberte.fr/). La prise de vue se fait relativement vite et il faut arriver à sortir une émotion, un regard ; c'est quelque chose que j'ai cultivé ensuite. Le but est d'être dans une sorte d'instantané ou plus exactement d'image brute... Je cherche à brusquer les choses, je vais m'approcher, bouger, histoire de déstabiliser les gens... Ça rend le moment unique et important.

« Je cherche à brusquer les choses, je vais m'approcher, bouger, histoire de déstabiliser les gens... Ça rend le moment unique et important. »

PRESENTATION DES PHOTOGRAPHIES

© Ronan Yver

© Ronan Yver

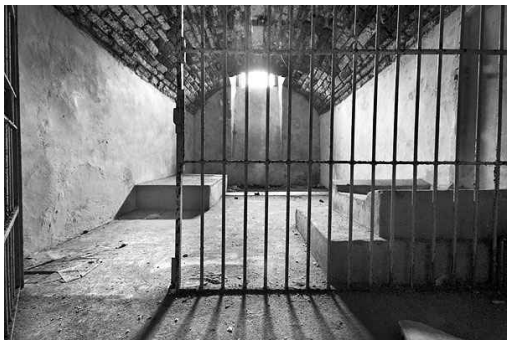

© Ronan Yver

© Ronan Yver

© Ronan Yver

© Ronan Yver

© Ronan Yver

© Ronan Yver

© *Ronan Yver*

© *Ronan Yver*

© *Ronan Yver*

© *Ronan Yver*

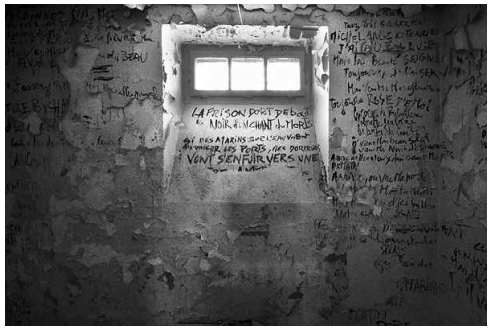

© *Ronan Yver*

© *Ronan Yver*

© *Ronan Yver*

© *Ronan Yver*

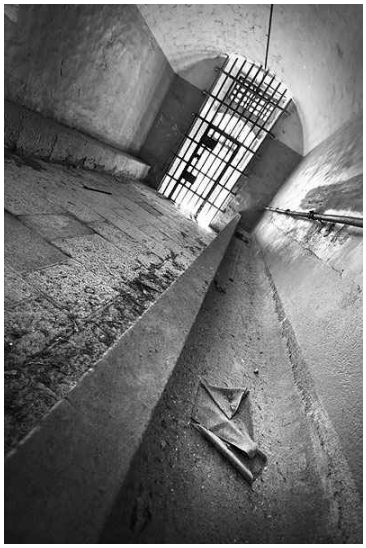

© *Ronan Yver*

© François Rommens

© François Rommens

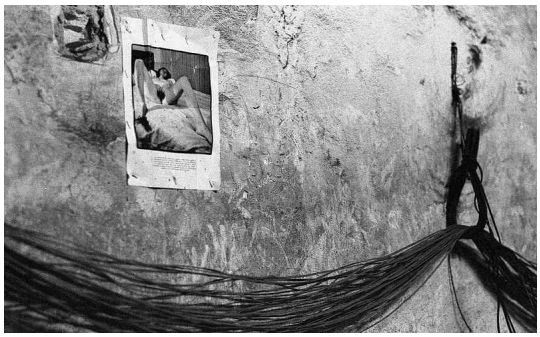

© François Rommens

© François Rommens

© François Rommens

© François Rommens

© François Rommens

© François Rommens

© François Rommens

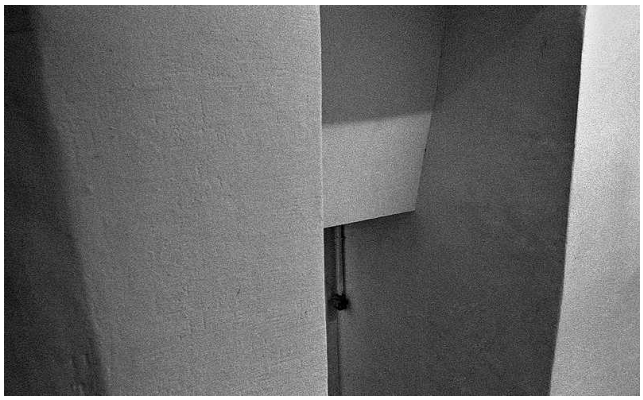

© François Rommens

© François Rommens

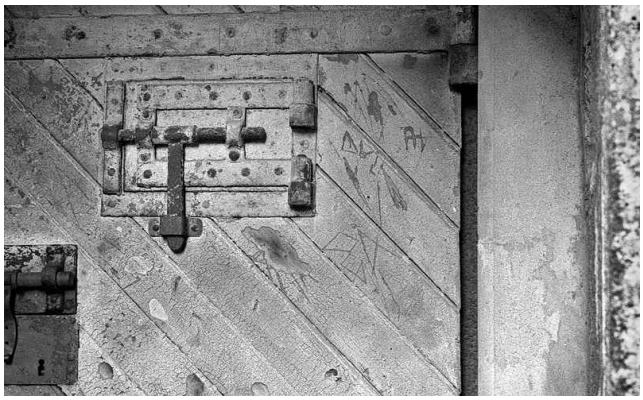

© François Rommens

© François Rommens

© François Rommens

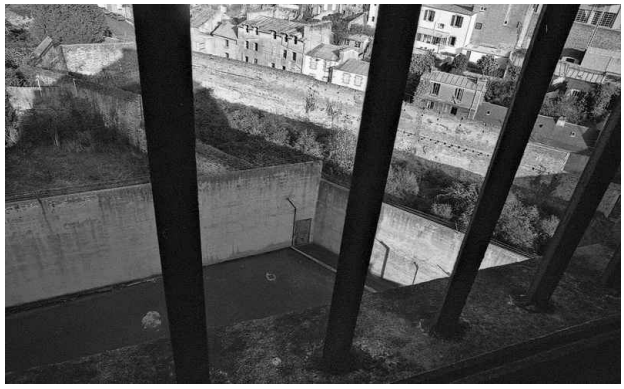

© François Rommens

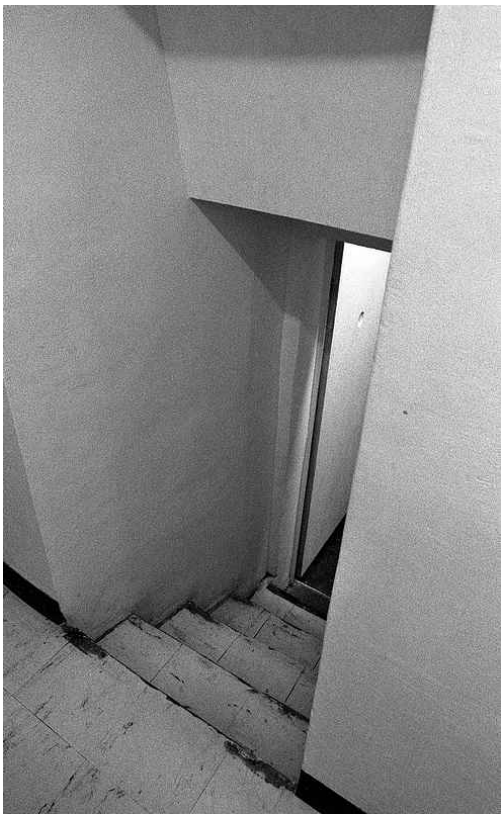

© François Rommens

© François Rommens

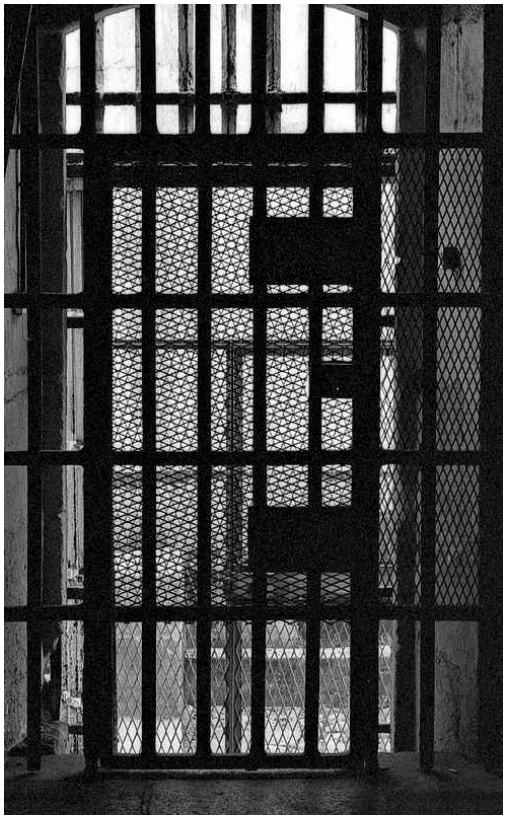

© François Rommens

© François Rommens

VOLET PEDAGOGIQUE

La visite de cette exposition est accessible à tous. Ce livret pédagogique a pour but d'aider les enseignants à établir des activités autour du thème de l'exposition. Par ses caractéristiques intrinsèques et historiques, la prison de Pontaniou peut appeler deux thèmes d'étude : le premier, le plus évident, est le milieu carcéral. Le second, plus ancré dans le « passif » brestois, consiste à aborder Pontaniou comme un vestige majeur du passé de la ville de Brest.

Il est à noter que ces activités ne sont que des suggestions et qu'une multitude d'autres peut être imaginée à la guise de chacun.

Avant toute chose et après une première visite libre, il est souhaitable de demander leur ressenti aux élèves. Voici quelques exemples de questions afin de susciter le débat :

- Qu'ont-ils aimé ? Qu'ont-ils détesté ? Pour quelle(s) raison(s) ?
- Que ressentent-ils se dégager de la visite globale de l'exposition ? Quelles impressions ? Pourquoi ?
- D'après eux, qu'ont voulu montré les photographes ? Peuvent-ils argumenter ?

LORS DE LA VISITE

Certaines activités (1, 2 et 4) requièrent du petit matériel pédagogique. Ce matériel est disponible à l'accueil, merci de l'y remettre à la fin de la visite.

1. <u>Chercher une photo (lecture d'image et prise d'indice)</u>
   - d'après une carte tirée au hasard (l'élève voit l'image et doit retrouver cette photo dans l'exposition)
   - d'après description (un élève tire une carte et décrit l'image à un autre élève ou à un groupe qui doit aller la retrouver)
   Cette activité peut aussi être menée en groupe : 1 élève décrit l'image pour un groupe qui doit aller retrouver cette photo dans l'exposition.

2. <u>Identifier une photo d'après des éléments parcellaires (images carrées)</u>
   On présente des éléments extraits et agrandis de quelques images : les élèves doivent identifier les images d'origine.

3. <u>Le Temps qui passe</u>
   La prison est le lieu par excellence où l'écoulement du Temps est central.
   - Tenter de dégager les indices et les marques du temps qui permettent de séparer les images de François Rommens (1990, occupée) et celles de Ronan Yver (2008, désaffectée).

4. <u>Intrus</u>
   Parmi un jeu de photos, les élèves doivent trouver celle qui n'est pas présentée dans l'exposition (photo de la porte de la cellule n°16).

5. <u>Les poèmes</u>
   - A partir d'un poème choisi personnellement ou imposé par l'enseignant, tenter d'établir les relations qui existent entre la photo et le texte. En dégager les métaphores, les analogies, les parallèles, que l'image a pu inspirer.
   - Remarquer les différences de style poétique entre les auteurs. En quoi consiste ces

différences ? Remarquer chez chacun la ponctuation, la mise en page, les thèmes, la façon de s'exprimer (de dire).

6. Les Témoignages
   A la différence des poèmes, les témoignages ne sont liés à aucune photographie en particulier. Il est possible de demander aux élèves de trouver l'image qui leur semble le mieux illustrer tel ou tel témoignage.

ECRITURE

1. Imaginer un dialogue :
   - au parloir
   - dans la cour
   - entre détenus
   - entre détenu(s) et surveillant(s)
   - entre surveillants

2. Rédiger le journal d'un détenu
   - son 1er jour
   - sa 1ere semaine
   - son dernier jour
   - sa sortie de prison

3. Rédiger un texte poétique à la manière des Voleurs de Feu
   En s'inspirant des photographies de l'exposition, laisser s'exprimer les élèves sur l'univers carcéral, ses véracités, ses fantasmes, dans une forme poétique libre ou contrainte.

LECTURE ET ETUDE DE TEXTE

Voici une liste non exhaustive de textes supports qui peuvent prolonger la visite de l'exposition.

1. Quelques textes de poètes ayant été prisonniers (ou même condamné à mort et exécuté comme Robert Brasillach en 1945)
   - *Le ciel est par-dessus le toit*, Paul Verlaine
   - *J'ai tant rêvé de toi*, in Corps et Biens, Robert Desnos
   - *Poème de Fresnes*, Robert Brasillach
   On peut citer d'autres auteurs qui ont connu la prison ou l'isolement : Guillaume Apollinaire, François Villon, Victor Hugo...

2. Quelques ouvrages ayant pour sujet le milieu carcéral
   - *Le Mur*, Jean-Paul Sartre
   - *Pontaniou les barreaux : graffitis du milieu carcéral*, Jean-Albert Guénégan
   - *Le dernier jour d'un condamné,* Victor Hugo
   - *Dieu et nous seuls pouvons !,* Michel Folco
   - *Considérations sommaires sur les prisons, les bagnes et la peine de mort*, Eugène-François Vidocq
   - Les écrits d'Alphonse Boudard
   - Les poèmes écrits par les Voleurs de Feu et repris dans ce livret

ARTS PLASTIQUES

1. Le thème est riche et déclinable à l'infini en arts plastiques. Voici une liste de quelques éléments remarquables à exploiter dans ce domaine, quelque soit le média ou le support utilisé :
   - l'enfermement
   - la privation de liberté
   - l'espoir
   - la liberté
   - les graffitis
   - les murs
   - les barreaux
   - les portes
   - l'obscurité

2. Photographier « à la manière de »
   Comme ont procédé MM Rommens et Yver, il est possible de proposer aux élèves de réaliser des photographies où il serait question de traiter de la présence (ou de l'absence) d'autrui, sans jamais devoir le photographier. Les prises de vue peuvent se faire dans l'établissement scolaire (comment montrer les élèves sans les photographier ?)

3. Réaliser des œuvres plastiques inspirées par les poèmes des Voleurs de Feu
   Toutes les techniques peuvent être envisagées (photographies, vidéo, dessin, peinture, sculpture, volumes, collage, découpage...)

DEBATS, DISCUSSIONS

1. Le thème abordé par l'exposition « Murs & Ombres » est déclencheur de nombreuses interrogations et réflexions. Inévitablement, des débats et des discussions peuvent s'engager avec un groupe d'élèves sur ce sujet.

   Voici une proposition de questionnements visant à aider, à cadrer ou à générer les débats :
   - Quels sont les facteurs qui peuvent entraîner des comportements « hors-la-loi »?
   - A quoi servent les lois ? A qui servent-elles ?
   - Comment et quand sommes-nous concernés par les lois ?
   - Qui fait les lois ? Pourquoi ?
   - A quoi servent les peines de prison ?
   - Peut-on, ou Comment, rendre la justice sans punir ?
   - Comment peut-on préparer sa sortie de prison ? Sa réinsertion ?
   - Comment regarde-t-on les ex-détenus ? Le personnel pénitentiaire ?

2. Débattre autour d'une photo
   Choisir une photographie extraite de l'exposition et engager le débat et la réflexion autour. On peut choisir la photo de la Chaise Anthropométrique prise par François Rommens (Qu'est-ce que c'est ? A quoi cela fait-il penser ? Argumenter...)

FILMOGRAPHIE

- Quatre minutes *(4 Minuten)*, Chris Kraus, 2008.
- Zonzon, Laurent Bouhnik, 1998.

- Luke la main froide *(Cool Hand Luke)*, Stuart Rosenberg, 1967.
- Les évadés *(The Shawshank Redemption)*, Frank Darabont, 1994.
- Midnight Express, Alan Parker, 1978.
- Papillon, Franklin J. Schaffner, 1973.
- Plein la gueule *(The longest yard)*, Robert Aldrich, 1974.
- Le prisonnier d'Alcatraz *(Birdman of Alcatraz)*, John Frankenheimer, 1962.

PONTANIOU : VESTIGE DE BREST

Il est difficile pour les Brestois d'évoquer Pontaniou sans parler du Brest disparu d'avant-guerre. C'est un grand bâtiment datant du début du XIXe, situé dans un quartier populaire d'un vif intérêt historique, et observable depuis le centre-ville, du pont de Recouvrance jusqu'à celui de l'Harteloire. Tous les Brestois, et même au-delà, le connaissent de réputation.

Il est tout à fait envisageable d'aborder l'exposition « Murs & Ombres » comme une illustration partielle du Brest d'autrefois à travers la découverte de ses vestiges.

1. Parcours de découverte

   Voici une proposition d'itinéraire à travers Brest afin de découvrir une partie de ce qu'il reste de la ville d'avant-guerre.

A : Départ rue de Saint-Malo, plus ancienne rue de Brest encore visible, en contre-bas de la prison de Pontaniou. Remonter par les escaliers, rue de Pontaniou : à gauche les ateliers des Capucins (XIXe).

B : rue de Pontaniou. Construite sur la levée dite de Pontaniou, la rue passe sur le Bâtiment aux Lions qui barre le vallon.

C, D et E : Place Joseph Gouez, rue Vauban, rue d'Armorique, rue Borda, place de la Porte. Nombreux immeubles datant du XIXe et du début du XXe. *Il est possible de faire un détour vers la Maison de la Fontaine (plus ancienne maison de Brest) et la batterie du Cavalier (aujourd'hui, Jardin des Explorateurs).*

F : Pont de Recouvrance (1950). On peut voir le Château de Brest, la Tour Tanguy (XIVe), l'emplacement des piles (à proximité de la Tour Tanguy) de l'ancien pont tournant détruit pendant la guerre, la prison, le Bâtiment aux Lions (1809), les ateliers du plateau des Capucins (1841-1864), les casemates (XIXe) de la Porte Tourville.

G : rejoindre le Château de Brest (plus ancien édifice brestois) en longeant le boulevard de la Marine.

H : 1 et 3 rue du château. Immeubles d'avant-guerre.

I et J : Descendre vers le Cours Dajot. Remparts du XVIIIe. Remonter la rue Voltaire jusqu'à la rue Traverse, tourner à droite. Immeubles d'avant-guerre (n°5, 2 et 2bis : la maison Crosnier). Revenir sur le Cours Dajot (remarquer n° 1,2 et 3 rue Neptune) et redescendre jusqu'au niveau des escaliers du Port de Commerce (1863).

K : remonter les rues Duguay-Trouin puis Emile Zola. Entrée haute de l'abri Sadi Carnot (plus de 300 victimes accidentelles dans la nuit du 8 au 9 septembre 1944, au moins 600 en incluant les allemands).

L : Place Wilson. A gauche, sur le square Cdt L'Herminier, la porte remontée de la caserne Guépin détruite pendant les bombardements de la Libération. Sur la place, le kiosque à musique : c'est ici que les troupes allemandes terrées dans l'abri Wilson se rendirent aux troupes américaines de la 2nd Infantry Division le 18 septembre 1944.

Après un mois de combat de rues, de bombardements, de pilonnages, le cœur de Brest intra-muros était rasé à 90%.

Ne pas oublier les vestiges de l'avancée de la Porte Saint-Louis, actuellement dans le square Jean-Baptiste Mathon près du Monuments aux Morts, ainsi que les vestiges de remparts (avec escarpe, douve et conte-escarpe) derrière les tours de Quéliverzan.

2. Visites
   - La Tour Tanguy : dioramas qui retracent l'histoire de Brest
   - Le Château : c'est le plus ancien édifice de Brest (vestiges gallo-romain du IIIe). C'est dans son enceinte puis sur les bords de la Penfeld qu'est née la ville.
   - Brest 3D... la maquette virtuelle : visite virtuelle de Brest du XVIIIe (les fortifications, le château, la Penfeld...) sur le lien suivant : http://88.191.68.37/11H4V/brest3d/brest-1.php

3. Bibliographie
   - *Barbara*, Jacques Prévert
   - *L'ancre de miséricorde*, Pierre Mac Orlan
   - *Les clients du Bon Chien Jaune*, Pierre Mac Orlan
   - *L'Epervier*, Patrice Pellerin
   - *Brest*, Alain Boulaire
   - *Brest express*, Jean Le Goualch,
   - *Brest de mon enfance*, Jean Le Goualch
   - *Mémoire en images de Brest*, Emmanuelle Siou

4. Discographie
   - *Chansons et textes du Vieux Brest*, Yverdalgue

REMERCIEMENTS

Les photographes adressent leurs remerciements aux Voleurs de Feu, à l'association War Zao, à Mr et Mme Jézéquel, à Momo, à Léa Rommens, à Gaëlle Abily, à Sabine Teurtrie, à Florence Joubrel.

Ils remercient aussi Robert Badinter, Richard Ménager, ainsi que tous les témoins qui ont accepté de livrer leurs souvenirs.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Maison de la Fontaine – 18 rue de l'Eglise – 29200 BREST
  Visite libre du lundi au samedi de 14h30 à 17h30.

- Rencontre avec les artistes
  le samedi 22 janvier 2011 à 14h30

- Renseignements
  Ville de Brest – Service Culture
  02 98 00 82 48
  02 98 00 88 53

- Camera Obscura
  http://www.camera-obscura.fr/

- Les Voleurs de Feu
  http://lesvoleursdefeu.free.fr/

Sauf copyright explicite, toutes les photographies et poèmes de ce livret sont la propriété des auteurs. La reproduction et l'utilisation de ces photographies ou de ces poèmes ne sont autorisées que dans le cadre scolaire prévu par ce livret. Toute reproduction ou utilisation à des fins commerciales ou personnelles est strictement interdite par les articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle.